

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

HAUTE-SAVOIE

UNE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE POUR VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI...

Centres anciens

Suite à l'éclatement du cadre urbain dans notre département, on assiste aujourd'hui à un regain d'intérêt pour les centres historiques, induit par la recherche d'identités et de racines. Les villes et villages prennent conscience de leur patrimoine, de leur originalité, de leurs qualités esthétiques et structurelles, mais doivent aussi en constater la détérioration.

La restauration des façades est dans ce processus de reconquête une des actions prioritaires. Les mésactions du temps et la maladresse des hommes les ont abîmées, affaiblies.



C'est pourquoi, il s'agit de les restaurer en préservant leur singularité et en les protégeant des ravalements agressifs, banalisants et vulgarisants. Il convient dès lors de reconnaître les caractéristiques spécifiques du cadre d'intervention, de réactualiser les "savoir-faire" et les matériaux d'origine afin de conduire des actions adaptées.



Ainsi, une politique spécifique dite "centres-anciens" est mise en place par le Conseil Général depuis trois ans. Des communes ont souhaité s'engager dans cette voie. L'étude préalable s'organise autour d'un repérage de typologie du bâti, de définitions de périmètres, d'un cahier de recommandations concernant les choix techniques, et de l'établissement des règles de subvention.

Actuellement les communes de Chamonix, Abondance, St-Gervais, les Gets, Morzine, le Grand-Bornand... sont en cours d'étude.

Habitats traditionnels de montagne

La valorisation du patrimoine bâti spécifique de notre département reste une préoccupation constante des collectivités.



Chaque vallée, chaque hameau possède un patrimoine bâti lié à la pratique agricole pastorale. Côté quotidiennement, il finit par sombrer dans l'oubli ou entrer dans l'anecdote. C'est par hasard qu'un promeneur découvrira la remarquable harmonie de telle façade, la qualité architecturale d'un édifice, la poésie qui émane d'un alpage.



Il y a bien sûr les sites, classés ou inscrits, dont la renommée peut être nationale, qui font l'objet dans les guides touristiques de quelques lignes.

Mais au-delà de ces lieux, chaque commune se doit de regarder son patrimoine avec un œil neuf, d'en reconnaître les plus beaux éléments et d'en raconter les qualités à ses habitants comme à ses visiteurs.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

HAUTE-SAVOIE



Une ferme, une fenêtre, une porte, un raccard, un mazot, une grange, un chalet, une perspective, un point de vue, un oratoire, un abreuvoir, sont autant d'éléments qui donnent sens et originalité à nos montagnes et à nos alpages. Les élus, concernés au premier chef, sont conscients que la mise en valeur du patrimoine est une des clés du développement local. Le Conseil Général soutient depuis 30 ans les efforts des communes et des particuliers pour sauver cet habitat rural. Des aides aux matériaux et techniques traditionnelles sont en place. Une adaptation des règles a été cependant adoptée afin de privilégier des ensembles paysagers homogènes.



Matériaux et techniques traditionnelles

A la suite d'un constat dressé par FIB 74, Filière Bois Haute-Savoie Mont-Blanc, faisant état de l'emploi de bois d'importation à 90% pour les couvertures en Haute-Savoie, une action, consistant en un apport de "crédibilité patrimoniale", a été menée.

Il s'est agi de dresser un panorama du patrimoine des toitures en bois au travers de la composition des couvertures et de leur mise en œuvre.

Pour cela, un échantillonnage de bâtiments possédant une toiture en bois de pays a été retenu. Le choix s'est porté sur des bâtiments anciens en bon état de conservation.

Des entretiens ont été effectués afin de recueillir des renseignements sur le déroulement des travaux et la mise en œuvre des matériaux.

L'étude a été menée parmi 6 secteurs : Aravis Bornes, Abondance, Giffre et Risse, Vallée Verte, Mont-Blanc.



Sur cette base, une dynamique de reconquête est en cours. Cela passe par les forestiers avant de concerner les couvreurs...



Mieux connaître

A l'occasion de la révision du PLU ou d'une réflexion prospective sur l'urbanisme, certaines communes souhaitent mieux identifier les éléments importants du patrimoine communal. Ces bâtiments, que l'on ne voit plus à force de les côtoyer, sont souvent d'une typologie très éloignée des idées reçues en matière d'architecture traditionnelle. Le chalet suisse est décidément très... suisse !



A l'occasion de ces travaux, le débat est enrichi sur les notions d'insertion applicables aux nouveaux projets. Une meilleure compréhension par les habitants de l'histoire architecturale des constructions locales permet de poser de bonnes bases pour construire aujourd'hui.

Valoriser

En matière de patrimoine, tout le monde se réfère aux châteaux et aux églises, c'est-à-dire au monumental. Cette conception "monument historique" s'élargit aux éléments plus humbles qui marquent nos villages et témoignent de la vie rurale du passé.

Adresse postale

6 rue des Alouettes
BP 339 - 74008 Annecy Cedex

Téléphone
04 50 88 21 10

Télécopie
04 50 57 10 62

E-mail
caue74@caue74.fr

Site Internet
www.caue74.fr



CONTACT

Arnaud DUTHEIL
Directeur

Benoît GODINEAU
Paysages, Territoires et
Espaces de Vie

Stéphan DÉGEORGES
Chargé de l'habitat
traditionnel

Ainsi de nombreuses initiatives sont prises par des communes qui sauvegardent des fermes ou des bâtiments d'alpage. Elles en confient généralement la gestion à des associations qui animent les lieux en faisant revivre aux visiteurs, les conditions de vie de l'agriculture ancienne.